

Appel d'offres 2021-14 : Conseiller national pour le Niger (Accord de conseil)

[À propos de GCERF](#)

Le Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience (en anglais, *Global Community Engagement and Resilience Fund*, « GCERF ») est un fonds mondial établi à Genève qui s'est donné comme mission la prévention de l'extrémisme violent. GCERF est le premier organisme mondial à soutenir des initiatives locales à l'échelle communautaire pour renforcer la résilience des communautés face à l'extrémisme violent (EV). À la jonction entre la sécurité et le développement, GCERF œuvre, en partenariat et consultation avec les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé des pays partenaires, au soutien des stratégies nationales en matière de lutte contre les facteurs locaux contribuant à l'extrémisme violent.

GCERF est piloté par un Conseil de Fondation multipartite, composé de représentants des pays bailleurs de fonds et partenaires, du secteur privé, de fondations, d'instituts de recherche et de la société civile. GCERF collabore activement avec les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé au Bangladesh, au Kenya, au Kosovo, au Mali, au Nigeria, en Tunisie, aux Philippines, en Somalie et au Sri Lanka.

Description des services

- Participer aux activités d'octroi et de gestion du financement de GCERF au Niger dans le cadre du portefeuille Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger), dont les activités de conception des programmes ;
- Effectuer un suivi régulier des programmes de GCERF selon un calendrier défini avec ce dernier ;
- Participer à la coordination et au renforcement des capacités des bénéficiaires de GCERF, notamment en fournissant des conseils sur la généralisation des bonnes pratiques ;
- Faire office d'interlocuteur entre le Secrétariat de GCERF et les acteurs nationaux majeurs (membres du Mécanisme de Soutien du Pays, bailleurs de fonds, bénéficiaires, autres organismes nationaux, ONU, ONG et OSC).

[Contexte](#)

Dans un environnement en constante évolution, les groupes extrémistes violents au Niger et dans le Sahel ont tiré parti d'un certain nombre de failles pour recruter et radicaliser de nouveaux membres. GCERF est déjà présent dans la région, ayant investi plus de 4,4 millions USD au Mali depuis 2016. Toutefois, dans le contexte d'une expansion extrémiste rapide, le Conseil d'administration de GCERF a appelé à un engagement régional accru au Sahel, conformément à son mandat de soutenir les initiatives locales et communautaires visant à renforcer la résilience

face aux visées extrémistes. GCERF a adopté une Stratégie Sahel en décembre 2020 qui étend son soutien aux communautés et autorités voisines du Burkina Faso et du Niger. L'octroi de subventions devrait commencer au Burkina Faso et au Niger au troisième trimestre 2021, en commençant par la région du Liptako-Gourma.

GCERF recherche un Conseiller national pour le Niger dans le cadre de ses activités prévues dans le pays, en coordination avec les Conseillers nationaux au Burkina Faso et Mali. Le candidat retenu, qui fera partie intégrante de l'équipe Sahel de GCERF, sera doté d'une vaste expertise en matière de stabilisation, de P/LEV et de gestion des programmes dans des pays fragiles et touchés par des conflits, qu'il mettra au service des activités de GCERF. Il apportera une aide précieuse au Responsable Pays dans la gestion quotidienne du portefeuille du Niger et collaborera avec des collègues d'autres services et pays partenaires, dont les Conseillers nationaux au Burkina Faso et Mali. Une expérience de la gestion productive des relations avec les parties prenantes internes et externes (dont les pouvoirs publics) serait un plus.

Missions et objectifs

1. Avec le soutien de l'unité de gestion de portefeuille de GCERF, diriger la coordination sur le terrain des processus d'octroi et de gestion des subventions pour inclure les éléments suivants :
 - a. Vérification préalable des bénéficiaires potentiels
 - b. Finalisation des propositions des bénéficiaires (théorie du changement, cadres de résultats, plans de travail, etc.)
 - c. Coordination du renforcement des capacités des bénéficiaires, du mécanisme de soutien aux pays et des parties prenantes de la société civile
 - d. Suivi et examen des activités du programme, des rapports et des principaux documents de gestion des subventions - cela constituera une grande partie du travail
 - e. Coordination des événements de la communauté de pratique (COP)
2. Visiter les activités de subvention financées par GCERF selon un calendrier de suivi. Préparer des rapports de suivi et fournir des recommandations aux bénéficiaires, au secrétariat de GCERF et au Mécanisme de Soutien du Pays.
3. Assister aux réunions de coordination organisées par le gouvernement national, la communauté des bailleurs de fonds, les partenaires multilatéraux et internationaux concernant la P/LEV.
4. Partager de manière proactive des informations (c'est-à-dire des rapports, des cartes, des invitations à des événements et des forums) avec GCERF concernant les activités de subvention de GCERF au Niger.
5. Nouer des relations avec les parties prenantes P/LEV pertinentes, identifier les synergies et faire un rapport à GCERF pour consultation.

Livrables

Le Conseiller national exercera ses fonctions depuis Niamey et se rendra régulièrement sur les sites de mise en œuvre des projets par les partenaires de GCERF issus de la société civile (si les

conditions de sécurité le permettent) en vue d'échanger avec les bénéficiaires, les communautés et les représentants des pouvoirs publics. Les principaux livrables sont notamment les suivants :

- 1) Produire un rapport bihebdomadaire mettant à jour GCERF sur les éléments suivants :
 - a. Une mise à jour du contexte d'une page et sa pertinence pour le paysage P/LEV ;
 - b. Un résumé d'une page de chaque réunion suivie avec un aperçu des points clés discutés, des principales parties prenantes (acteurs/organisations P/LVEV, bailleurs de fonds, autorités gouvernementales et membres de la société civile) présentes, et des points de discussion de suivi dans d'autres -réglages latéraux ou bilatéraux ;
 - c. Un résumé d'une page du paysage des bailleurs de fonds en ce qui concerne P/LEV ;
 - d. Un résumé d'une page des déplacements nationaux avec un aperçu des principaux points à retenir.

- 2) Produire un rapport final à la fin du contrat de service.

En collaboration avec le responsable pays du GCERF pour le Niger, un plan de travail détaillé avec des livrables clairs sera discuté avant la signature du contrat.

Profil du Conseiller national pour le Niger

GCERF recherche un candidat ayant une bonne connaissance des programmes en matière de P/LEV et de la gestion du financement dans le Sahel. Les femmes et les personnes issues de groupes ethniques marginalisés sont vivement invitées à postuler. Le candidat retenu exercera ses fonctions depuis Niamey et se rendra régulièrement sur les sites de mise en œuvre des projets. Il devra parler au moins une langue officielle du pays. GCERF n'organisera pas l'installation de personnes venant de l'étranger au Niger.

Le Conseiller national devra être doté des compétences et qualités ci-après :

- Expérience avérée dans le lancement d'initiatives et de programmes ;
- Au minimum cinq ans d'expérience dans la coopération et l'élaboration de politiques en matière de développement avec les organismes publics nationaux et locaux au Niger et/ou dans le Sahel ;
- Bonne compréhension de la situation en matière de P/LEV au Niger et dans le Sahel ;
- Vaste expérience dans l'encadrement et la formation ;
- Vaste expérience dans la constitution de réseaux ;
- Capacité à et volonté de se rendre régulièrement sur les sites de mise en œuvre des programmes de GCERF ;
- Maîtrise courante du français et de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit. La langue officielle du Secrétariat de GCERF est l'anglais ;
- Maîtrise des langues locales pour travailler avec les bénéficiaires, les autorités et les communautés ;
- Bonnes capacités de communication et d'analyse ;

- Diplôme souhaité en sciences politiques, relations internationales, sciences sociales, droit ou domaine apparenté.

En collaboration avec le Responsable Pays de GCERF et le Directeur du service Gestion de portefeuille, un plan de travail détaillé avec des objectifs clairs sera élaboré chaque mois et/ou trimestre avec le Conseiller.

GCERF respecte les règles de recrutement et de passation de marchés strictes qui soutiennent une bonne gestion des subventions, évitant tout conflit d'intérêts potentiel et risque réputationnel, tout en maintenant des principes solides de non-discrimination, de diversité, d'inclusion et de processus équitable. Par conséquent, GCERF n'acceptera pas les dossiers de candidats qui travaillent actuellement pour des organisations ou gouvernements partenaires de GCERF.

Durée et périmètre

Le poste de Conseiller national pour le Niger est entièrement capitalisé. La durée initiale du service de conseil est fixée jusqu'au 31 décembre 2021 et requiert un travail à 50%.

Dépôt des offres/candidatures

Les offres doivent être formulées en suivant le modèle ci-dessous. Le non-respect de la structure de l'offre ou des instructions figurant dans le présent appel d'offres relève de la responsabilité de l'émetteur de l'offre et peut avoir une incidence sur l'examen de l'offre.

Les offres doivent être envoyées au plus tard le **15 septembre 2021** par courrier ou coursier dans une enveloppe fermée adressée aux bureaux de GCERF et portant la mention « Référence d'appel d'offres : 2021-14 ». Les offres peuvent également être envoyées par courriel sous forme de fichiers PDF à l'adresse bids@gcerf.org.

Période de validité de l'offre

L'offre doit être valable pendant 120 jours à compter du dépôt.

Frais de préparation et de dépôt de l'offre

Le candidat prendra en charge l'intégralité des frais liés à la préparation et au dépôt de l'offre, notamment ceux afférents à la discussion de l'offre avec GCERF, à la préparation d'une présentation, à la négociation d'un contrat et aux déplacements dans le cadre de l'offre (par exemple aux fins d'habilitation de sécurité si nécessaire). GCERF ne sera en aucun cas responsable de ces frais, quel que soit le déroulement ou l'issue du processus de sélection.

Sélection des candidats

Il est demandé aux candidats de proposer la solution qui réponde le mieux aux exigences susmentionnées. Il est précisé que GCERF dispose d'un budget limité pour ce poste et n'examinera donc que les solutions les plus avantageuses.

Le processus de sélection s'appuiera sur plusieurs critères qui seront systématiquement appliqués aux offres reçues :

- Réactivité ;
- Adéquation du profil du candidat (expérience et formation, compétences et qualités requises) ;
- Crédibilité du candidat (références, diplômes) ;
- Qualité de rédaction de l'offre ; et
- Proposition tarifaire.

Structure de l'offre :

Les candidats doivent formuler leur offre en suivant le modèle ci-dessous.

Le dossier de candidature est divisé en trois rubriques :

1. Formulaire de déclaration
2. Profil du candidat (CV présentant les expériences pertinentes, lettre de motivation, références)
3. Proposition tarifaire (les honoraires appliqués doivent être raisonnables et les plus compétitifs possible)

L'offre ne doit pas excéder quatre pages. Vous pouvez joindre les informations complémentaires que vous jugez utiles.

1. Formulaire de déclaration

Je soussigné (nom et fonction du candidat) confirme être habilité à exercer des services de conseil au Niger et dépose la présente offre en réponse à l'Appel d'offres 2021-14 de GCERF. J'atteste de l'authenticité et de l'exactitude des informations et déclarations figurant dans la présente offre.

Date de dépôt :

Déposée par : (nom du candidat)

Signature :

2. Profil du candidat

Fournir un CV et une lettre de motivation d'une page expliquant de quelle manière les compétences et l'expérience du candidat répondent aux exigences du poste de Conseiller national. Fournir des exemples récents de projets similaires entrepris par le candidat. Fournir des références pouvant être contactées par GCERF.

Expliquer le statut juridique du candidat.

Décrire les atouts et valeurs du candidat ainsi que l'adéquation de son approche vis-à-vis du projet susmentionné.

3. Proposition tarifaire

Expliquer la base de calcul des honoraires proposés et indiquer le montant de tous autres frais facturés à GCERF. Préciser les conditions et modalités de facturation et de règlement.